

06/11/2019

« Aidant professionnel et aidant familial ne vont pas l'un sans l'autre »

Dès 2020, la loi permettra aux proches aidants de prendre un congé indemnisé afin de s'occuper de leur proche malade. Mais quand ce dernier entre en Ehpad, le rôle des aidants ne s'arrête pas du jour au lendemain. Marie-Thérèse Vobmann, cadre de santé et responsable de l'unité de soins spécialisée Alzheimer (USSA) à l'Ehpad Les Jardins du Castel, à Chateaugiron (35), nous explique comment la relation aux aidants s'inscrit dans l'approche humaniste développée dans son établissement.

Espace infirmier : Comment se déroule le premier contact avec les proches aidants de vos résidents ?

Marie-Thérèse Vobmann : Nous essayons au maximum de démarrer la transition en amont de l'hébergement. Dès le dépôt de dossier, nous échangeons avec les familles, pour leur expliquer ce que l'établissement propose, mais aussi quelle place elles continueront d'occuper. Depuis un an, j'anime un « café-mémoire » pour les aidants de personnes qui fréquentent notre accueil de jour, mais aussi de résidents et de personnes qui sont encore à domicile. Pour ces dernières, ce contact est précieux : nous aidons les familles à comprendre ce qui va se passer par la suite, pour eux comme pour leur proche malade. Aidants professionnels et aidants familiaux ne peuvent fonctionner qu'ensemble, les uns ne vont pas sans les autres.

Et ensuite, comment votre service gère la relation aux aidants ?

Je reçois régulièrement les proches en entretien individuel, pour répondre à leurs questions et même aller au-devant de leurs interrogations sur l'évolution de la pathologie du patient. C'est très important d'établir des liens de confiance avec les patients, mais aussi avec les familles. Elles traversent des moments difficiles, quand leur proche ne les reconnaît plus, qu'ils ne savent plus comment communiquer avec lui. Nous sommes là pour leur montrer comment maintenir le lien, rester dans la vie jusqu'au bout. Toute l'équipe y participe et comme n'y a quasiment pas de turn-over dans le personnel, nous créons des relations à long terme avec les familles. Nous échangeons souvent avec les aidants, notamment par SMS, dès que nous avons une question.

Y a-t-il des moments dédiés spécifiquement aux proches ?

L'établissement est ouvert en permanence, jour et nuit. Nous nous adaptons au rythme des patients, mais aussi de leurs proches. Mais il y a certains lieux qui leur sont plus particulièrement consacrés. Ainsi, quand un aidant vient prendre un repas avec un résident, nous les installons dans la salle à manger du pavillon et non dans la grande salle de restauration, afin de préserver la dignité de tous. Nous proposons aussi aux couples qui souhaitent entretenir des moments d'intimité d'aménager la chambre, en mettant à leur disposition un écriteau « Merci de ne pas déranger ».

En cas de difficultés avec un aidant, comment pouvez-vous apaiser les tensions ?

Quand en dépit de tous nos efforts de communication, des tensions persistent, c'est presque toujours le signe d'une souffrance enfouie de l'aidant. C'est une façon pour lui de montrer qu'il est toujours là, toujours attentif, même si la maladie a modifié en profondeur son rapport à son proche malade. Nous tentons toujours de dialoguer, d'être disponibles.

Propos recueillis par Lisette Gries